



Jean-Alain HERAUD

8/05/2020

Note de recherche¹

Analyse du *bien-être subjectif* dans l'Eurométropole de Strasbourg

Définir le bien-être

Le *bien-être subjectif* est typiquement une mesure obtenue par questionnaire². On peut aussi parler de « bonheur déclaré », bien que le terme de bonheur soit un peu impropre comme nous allons le voir. Le bien-être subjectif est un des concepts développés dans le cadre d'études théoriques et empiriques à la croisée des sciences psychologiques, économiques et sociales. Il correspond à l'idée très générale d'une vie heureuse et comporte deux composantes : le bien-être émotionnel caractérisé par un niveau élevé d'affects positifs et un niveau faible d'affects négatifs ; et le bien-être dans sa dimension cognitive qui est le niveau de satisfaction de l'individu par rapport à sa vie. Cette définition, qui remonte à Ed Diener (1984), a parfois été catégorisée comme « hédoniste », au sens où elle fait peu appel à la dimension sociale. Pour Martin Seligman (2002) le bonheur

¹ Cette note constitue une synthèse de la présentation faite à l'Atelier « Bien-être dans l'analyse économique » du 14 janvier 2020 (au BETA, Faculté Eco-Gestion, Unistra) par Thi Kim Cuong PHAM. Ce travail économétrique a fait l'objet d'un *Working Paper du BETA* sous la signature de J-A HERAUD, Phu NGUYEN-VAN et Thi Kim Cuong PHAM : « Public services and subjective well-being in a European city : The case of Strasbourg metropolitan area » (Héraud *et al*, 2020).

² Dans le cas de cette note, nous exploitons les résultats du questionnaire en ligne administré par le Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg à l'automne 2017 dans les 33 communes de l'EMS et la commune de Kehl (cette dernière traitée de manière un peu spécifique, ce qui ne nous permettra pas d'inclure les réponses de ses habitants dans notre échantillon). Pour une exploitation en statistiques descriptives de cette enquête, voir les publications Codev-EMS (2018 et 2019).

authentique n'est pas simplement synonyme de « vie plaisante » (*hédonisme*), mais aussi de vie pleine de sens, et cette deuxième dimension fait référence au concept philosophique remontant aux philosophes grecs, l'*eudémonisme*, où interviennent des facteurs comme l'implication dans la famille, la communauté, la vie politique, etc.

Nous considérons ici, dans l'exploitation des données de l'enquête Codev-EMS de 2017, que le bien-être déclaré se distingue du bonheur au sens habituel, bien qu'une des questions peut servir d'indicateur du bonheur : « les occasions de rire ». Si des accès de bonheur peuvent amener à rire, le bien-être (BE), lui, traduit un état de satisfaction individuel et collectif bien plus complexe. Pour reprendre l'expression d'Amartya Sen, le BE touche à la capacité de se réaliser dans le long terme. Par ailleurs, il n'est pas vraiment dans les capacités et les missions des pouvoirs publics de « faire le bonheur » des gens, mais plutôt de donner aux habitants des conditions de vie favorables et la possibilité de se réaliser. C'est d'ailleurs une définition possible de la *smart city* (Kahn & Héraud, 2018).

Le contexte théorique et statistique du travail économétrique sur les données de l'Eurométropole

Dans la modélisation économétrique réalisée, nous avons cherché à *expliquer* (au sens statistique du terme) le BE subjectif des individus par trois grands types de variables : leur revenu y , l'offre de services publics SP et la qualité de l'environnement E .

En matière de revenus, la littérature économique sur le bien-être considère au moins deux approches : soit c'est le revenu absolu y qui contribue au BE, soit c'est une perception relative qui prend en compte l'écart entre y et un revenu de référence Y . Ce dernier peut être le revenu moyen ou médian d'une communauté à laquelle se compare l'individu. En effet, dans certains contextes, les individus semblent plus sensibles à cette notion relative qu'au revenu brut. Nguyen-Van & Pham (2013) et Pham (2019) ont par exemple testé ce type de modèle.

Sur le plan empirique, plusieurs pays ont mené des enquêtes pour mesurer le BE subjectif : le Royaume-Uni avec l'enquête BHPS, l'Allemagne avec GSOEP ou les Etats-Unis avec GSS. On peut regretter l'absence de la France sur ce sujet - en particulier que l'INSEE n'aie pas introduit des questions sur le BE dans l'enquête ménage du RGP comme l'ont fait les Britanniques dans l'enquête équivalente depuis des années. C'est là que l'initiative du Conseil de développement de l'EMS trouve tout son intérêt - malgré certaines limites méthodologiques dans la constitution de l'échantillon des habitants enquêtés. Grâce à notre collaboration avec le Conseil de développement, nous avons eu accès aux 3300 réponses de l'enquête de 2017 auprès des habitants qui ont bien voulu répondre en ligne à un questionnaire assez lourd. Pour notre analyse économétrique, seul un sous-ensemble de ces réponses individuelles a pu être pris en compte dans la mesure où tous les

sondés n'ont pas répondu aux mêmes questions, mais l'étendue de l'échantillon initial autorise des estimations économétriques tout à fait satisfaisantes. Comme nous le verrons, selon les modèles testés, le calcul a pu se faire sur 400, 600, voire presque 1000 individus.

La modélisation

Le principe de l'économétrie est de tester des modèles explicatifs du type : *telle mesure de la variable considérée (ici le BE) est principalement déterminée statistiquement par tels facteurs explicatifs.*

La *variable à expliquer* peut être le sentiment global de BE, la satisfaction tirée de la vie sociale ou celle que procure une bonne qualité environnementale ;

Les *facteurs explicatifs* (les économètres parlent aussi de *variables de contrôle*) choisis sont à classer en trois catégories selon la modélisation réalisée:

- le revenu brut ou le revenu relatif du ménage, mais aussi les caractéristiques socio-économiques que sont l'âge, le genre, la situation maritale et le nombre d'enfants, la profession.
- le mode de vie, qui s'exprime par des variables issues de l'enquête comme le niveau d'engagement citoyen (mesure eudémonique) ou la fréquence des occasions de rire (mesure hédonique)
- l'offre de services publics et l'environnement général propre à l'EMS : sports, culture, transports, sécurité, qualité de l'air, présence d'espaces verts...

Sur un échantillon assez large de réponses (984) on a pu tester que les facteurs influençant le plus le bien-être subjectif sont :

- les dispositions individuelles au bonheur, repérées à travers la question sur les *occasions de rire* ;
- la *vie familiale* (et particulièrement la présence d'*enfants* dans le ménage)
- l'offre de services publics *culturels et sportifs*
- le *revenu* (absolu plus que relatif)

Sur un échantillon un peu plus réduit (642) pour des raisons de disponibilité des réponses, on peut compléter le modèle testé économétriquement par les réponses concernant l'*offre de transports en commun*. Cette dernière variable apparaît alors tout à fait significative dans l'explication statistique du sentiment de bien-être.

Sur un échantillon encore plus réduit (428) on a pu introduire la *qualité de l'environnement*. Cette dernière apparaît alors économétriquement significative.

Conclusion générale et recommandations politiques

Contrairement à ce que les études ont pu souvent observer dans d'autres contextes, les répondants à l'enquête euro-métropolitaine expriment une forme de bien-être économique en fonction du *revenu brut et non relatif*. La dimension comparative (« j'ai plus de revenu que mon voisin ») n'est pas économétriquement significative. Il faut de plus préciser que l'effet revenu sur le bien-être n'est pas systématique : il n'est significatif que pour les classes de revenus faibles. Ce résultat de recherche est un des plus importants du point de vue académique parce qu'il ne va pas dans le sens de la majorité des observations dans la littérature spécialisée. Il peut s'expliquer cependant par le biais non négligeable de l'échantillon vers les populations les plus éduquées et soucieuses du bien public - celles qui ont fait la démarche d'aller sur le site de l'EMS pour répondre à un questionnaire relativement lourd. En termes de politique municipale, il n'y a de toutes manières guère de conclusion à tirer de ce résultat.

Pour les catégories aisées, le plus fort déterminant du bien-être est la *qualité de l'environnement* et la *vie sociale*. On observe aussi, globalement, que ces individus se déclarent satisfaits de la vie sociale et assez insatisfaits de l'environnement naturel dans l'agglomération. Il y a là un signal fort pour les politiques : au moins pour ce qui est des classes aisées et instruites (la catégorie sociale qui a massivement répondu à l'enquête), la demande la plus forte est pour la qualité environnementale ; pour ce qui est de la vie sociale, même si ce facteur de bien-être est important, les répondants expriment qu'ils se trouvent déjà à un niveau satisfaisant. Signalons que les répondants font aussi *un lien entre l'environnement et la santé*. Au total, le BE apparaît donc influencé par la qualité environnementale de manière directe (esthétique, souci de la biodiversité, engagement vis-à-vis des générations futures, etc.), et via la santé individuelle. Voilà qui renforce l'urgence de s'attaquer aux nuisances environnementales.

Pour ce qui est des autres résultats économétriques ressortant clairement de l'étude, on peut signaler que le *nombre d'enfants* joue beaucoup sur le bien-être - en tout cas avec les premiers enfants, mais nettement moins quand la famille continue de s'élargir. On observe aussi des différences dans la perception du BE selon le *type d'habitation*, particulièrement selon que les gens sont propriétaires ou locataires. L'économétrie suggère que les premiers tirent plus satisfaction de leur vie sociale et qu'ils sont plus critiques vis-à-vis de l'état de l'environnement. Enfin, le *sentiment de sécurité*, apparaît globalement comme un déterminant significatif du bien-être.

Références bibliographiques

Codev-EMS (2018, 2019) : *Comment ça va ? Résultats d'une enquête citoyenne sur le bien-être*, vol.1 (26 mars 2018) et vol.2 (28 janvier 2019), Rapports publiés par le Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg. Documents en ligne sur le site :

<https://www.strasbourg.eu/conseil-developpement>

Diener, Ed (1984): « Subjective well-being », *Psychological Bulletin*, 95(3), (542-575).

Héraud, J-A, Nguyen-Van, P., Pham, T. K.C. (2020) : « « Public services and subjective well-being in a European city : The case of Strasbourg metropolitan area ». *Documents de Travail du BETA* N°2020-21.

<http://www.beta-umr7522.fr/productions/WP/article.php?SELECTWP=2020-21>

Kahn, R., Héraud, J-A (2018): « Bien-être et territoires », in *La Lettre du Financier Territorial*, N° 337 (45-51) et 338 (48-57).

Nguyen-Van, P., Pham, T.K.C. (2013) : « Endogeneous fiscal policies, environmental quality, and status-seeking behavior », *Ecological Economics*, 88, (32-40).

Pham, T.K.C. (2019) : « Keeping up with or running away from the Joneses: the Barro model revisited », *Journal of Economics*, 126(2), (179-192).

Seligman, M. (2002) : *Authentic Happiness: Using the New Positive Psychology to Realize Your Potential for Lasting Fulfillment*, New York: Free Press.